

Les 40 ans de la Fraternité

Présentation officielle sur le site de la Maison Générale de Menzingen
www.fsspx.org

La fondation

Dès les années du Concile, Monseigneur Lefebvre, alors Supérieur général de la congrégation des Pères Spiritains, recevait des appelsangoissés de la part de séminaristes désemparés. En effet, la dégradation de la formation sacerdotale se faisait déjà

sentir un peu partout. Il commença par les diriger vers des séminaires ou des universités qu'il estimait plus "traditionnels". Malheureusement, la révolution conciliaire semblait devoir tout emporter : partout on jetait le froc aux orties, on abandonnait les exercices de piété, l'oraison, le chapelet, la dévotion à la Sainte

Vierge et aux Saints. L'enseignement de la foi était saccagé, les méthodes nouvelles faisaient table rase du passé, de la philosophie pérenne comme du magistère constant de l'Église, la divine Liturgie laissait place aux expériences les plus

diverses et les moins sacrées. Devant le constat d'échec des solutions d'attente – comme le Séminaire français de Rome ou l'Université pontificale du Latran –, Mgr Lefebvre se trouva bientôt libre de toute fonction après qu'il eût été amené à démissionner de sa charge, en 1968. Evêque retraité âgé de 63 ans, il se décide alors, comme poussé par la Providence, à ouvrir lui-même une maison de formation à Fribourg en Suisse. Nous sommes en octobre 1969 et la maison de la route de la Vignettaz voit frapper à sa porte les premiers séminaristes demandeurs d'une formation spirituelle vraiment catholique. Parallèlement, ils suivent les cours de l'Université catholique.

1969-1970 : c'est l'année cruciale pour l'Église qui se voit imposer la nouvelle messe. À Fribourg les débuts sont difficiles : maladie de Mgr Lefebvre, départs de plusieurs séminaristes. À la même époque, en Valais, un groupe de fervents catholiques rachète la maison et le domaine d'Écône mis en vente par les chanoines du Grand Saint-Bernard. Leur but est de sauver les bâtiments d'un usage profane, car ils ont le ferme espoir de garder à la propriété une finalité religieuse. Bientôt, ils en font don à Mgr Lefebvre qui décide, dans un premier temps, d'y installer l'année préparatoire ou de spiritualité qu'il veut instituer avant les études de philosophie et de théologie. C'est ainsi qu'à la rentrée



1969 : un groupe de fervents catholiques rachète la maison et le domaine d'Écône mis en vente par les chanoines du Grand Saint-Bernard.

1970, 11 séminaristes de 1ère année font leur entrée à Écône tandis que leurs aînés repartent à Fribourg pour y poursuivre leur formation. Sur-tout, le 7 novembre 1970, Monseigneur Lefebvre annonce fièrement à ses séminaristes l'érection officielle de la "Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X" dans le diocèse de Fribourg par Son Excellence Mgr François Charrière. L'acte est signé du 1er novembre 1970, fête de la Toussaint. L'Église catholique reconnaissait ainsi la fondation de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Le 18 février 1971, le cardinal-préfet de la Congrégation du Clergé adressait une lettre de louange pour l'œuvre accomplie. Munie de la reconnaissance et de la bénédiction de l'Église, la Fraternité Saint-Pie X semblait promise à un avenir prometteur et serein.

L'expansion et les premières difficultés

En juin 1971 Monseigneur bénit la première pierre du bâtiment Saint-Pie X à Écône, pour loger les séminaristes désormais trop nombreux pour les locaux existants. L'apostolat de ces débuts est encore bien limité : vers 1972, la Fraternité n'exerce de ministère qu'en Grande-Bretagne et en Californie, ainsi qu'en France, où elle assure l'aumônerie d'une modeste école de filles. Mais, en décembre 1972, une campagne de presse est lancée de France contre Écône. Certains évêques s'agacent de voir partir des jeunes gens pour ce qu'ils ne veulent considérer que comme un « séminaire sauvage ».

En 1973, s'ouvre une nouvelle maison à Armada (Michigan), pour accueillir le séminaire nord-américain. Puis en 1974, c'est l'acquisition d'un ancien noviciat des Frères du Sacré-Cœur à Albano-Laziale, aux portes de Rome.

En octobre 1974, 40 nouveaux candidats se présentent à la porte du séminaire. Écône compte alors 130 aspirants au sacerdoce, sans compter 5 postulants frères. Mais, soudain, c'est l'orage. Le 11 novembre 1974, deux Visiteurs apostoliques arrivent à Écône. Ces deux prélats, Mgr Descamps et son secrétaire, Mgr Onclin, tiennent des propos qui choquent les séminaristes, soutenant que « l'ordination de gens mariés était normale », ajoutant qu'ils « n'admettaient pas une Vérité immuable », émettant enfin des « doutes sur la manière traditionnelle de concevoir la Résurrection de Notre Seigneur »... Scandalisé par cette attitude, et ne voulant pas collaborer à ce

que le pape Paul VI a déjà appelé « l'auto-démolition de l'Église », Mgr Lefebvre rédige et publie sa fameuse déclaration du 21 novembre 1974.

La déclaration du 21 novembre 1974

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles. « S'il arrivait, dit saint Paul, que NOUS-MÊME ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Gal. 1, 8.)

...

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit. La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Église Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

...

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les « fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto ». Amen.

Mgr Marcel Lefebvre

Les sanctions

Le 13 février 1975, Mgr Lefebvre est invité à "s'entretenir" avec les membres d'une commission de trois cardinaux (Leurs Eminences Garrone, Wright et Tabera). Ce n'est qu'une fois devant eux qu'il comprend qu'ils ont charge d'instruire un procès contre lui, et ce, sans qu'il ait eu connaissance de la compétence d'aucun "tribunal". Il « comparait » une seconde fois le 3 mars suivant. Le 6 mai 1975, sans qu'un jugement soit survenu, la Fraternité est illégalement supprimée par Mgr Mamie, successeur de Mgr Charrière au siège de Fribourg, la sentence étant « immédiatement effective ». Du jour au lendemain, Mgr Lefebvre doit abandonner 104 séminaristes, 13 professeurs et le personnel, les renvoyer séance tenante, et cela à deux mois de la fin de l'année scolaire ! Nous sommes le 8 mai 1975,

proclamée par le Saint-Père « année de la réconciliation » !

Ayant fait appel de cette injustice, Mgr Lefebvre emmène tout le séminaire en pèlerinage à Rome pour l'Année sainte. La Fraternité compte en 1975 quelque 15 prêtres et un évêque.

Durant l'année 1976, devant la calme résistance de « l'évêque de fer », des mesures plus radicales sont alors prises : blocage (illégal) du recours déposé par Mgr Lefebvre à la Signature apostolique sur intervention du secrétaire d'État, le cardinal Villot ; lettre de la Secrétairerie d'État aux conférences épiscopales du monde entier par laquelle les Ordinaires sont invités à ne pas accorder l'incardination dans leur diocèse aux candidats de la Fraternité Saint-Pie X ; enfin,

Sermon de « l'été chaud », 29 juin 1976 (extraits)

Mes bien chers amis, mes bien chers confrères, ...

Oh! je le sais bien, les difficultés sont nombreuses dans cette entreprise que l'on nous dit être téméraire. On nous dit que nous sommes dans une impasse. Pourquoi? Parce que de Rome nous sont venus, surtout depuis trois mois, en particulier depuis le 19 mars, fête de saint Joseph, des objurgations, des supplications, des ordres, des menaces, pour nous dire de cesser notre activité, pour nous dire de ne pas faire ces ordinations sacerdotales...

Mais si, en toute objectivité, nous cherchons quel est le motif véritable qui anime ceux qui nous demandent de ne pas faire ces ordinations, si nous recherchons leur motif profond, nous trouvons que c'est parce que nous ordonnons ces prêtres, afin qu'ils disent la messe de toujours. Et c'est parce que l'on sait que ces prêtres seront fidèles à la messe de l'Église, à la messe de la Tradition, à la messe de toujours, qu'on nous presse de ne pas les ordonner. Je n'en veux pour preuve que ce fait: six fois depuis trois semaines, six fois on nous a demandé de rétablir des relations normales avec Rome et, comme témoignage, de recevoir le rite nouveau et de le célébrer moi-même. On est allé jusqu'à m'envoyer quelqu'un qui m'a offert de concélébrer avec moi dans le rite nouveau, afin de manifester que j'acceptais volontiers cette nouvelle liturgie, et qui m'a dit que, de ce fait, tout serait aplani entre nous et Rome. On m'a mis dans les mains un missel nouveau, en me disant: « Voilà la messe que vous devez célébrer et que vous célébrerez désormais dans toutes vos maisons. » On m'a dit également que, si en cette date, aujourd'hui, ce 29 juin, devant toute notre assemblée, nous célébrions une messe selon le nouveau rite, tout serait aplani alors entre nous et Rome. Ainsi il est clair, il est net que c'est sur le problème de la messe que se joue tout le drame entre Écône et Rome...

Je l'ai dit à ceux qui sont venus de Rome: « Des chrétiens sont déchirés dans leur famille, dans leur foyer, parmi leurs enfants, ils sont déchirés dans leur cœur à cause de cette division dans l'Église, de cette nouvelle religion que l'on enseigne et que l'on pratique. Des prêtres meurent prématurément, déchirés dans leur cœur et dans leur âme de penser qu'ils ne savent plus que faire: ou se soumettre à l'obéissance et perdre en quelque sorte la foi de leur enfance et de leur jeunesse, et renoncer aux promesses qu'ils ont faites au moment de leur sacerdoce, en prêtant le serment anti-moderniste, ou alors avoir l'impression de se séparer de celui qui est notre Père, le pape, de celui qui est le Successeur de Pierre. Quel déchirement pour les prêtres! ...

Demain, peut-être, notre condamnation paraîtra dans les journaux à cause de ces ordinations d'aujourd'hui, c'est très possible. Probablement, je serai frappé moi-même d'une suspension, ces jeunes prêtres seront frappés par une irrégularité qui, en principe, devrait les empêcher de dire la sainte messe; c'est possible. Eh bien, je fais appel à saint Pie V, qui a dit dans la Bulle Quo primum qu'à perpétuité, aucun prêtre ne pourra encourir une censure, quelle qu'elle soit, parce qu'il dit cette messe. Et par conséquent, cette censure, cette condamnation, s'il y en avait une, ces censures, s'il y en avaient, seront absolument invalides, contraires à ce que saint Pie V a affirmé solennellement dans sa Bulle...

menace de sanction si Mgr Lefebvre procède aux ordinations sacerdotales à la fin de l'année. Le nœud autour duquel se joue désormais « le drame d'Écône » est l'acceptation explicite de tout le Concile Vatican II, de toutes ses décisions et des réformes qui en sont issues, en commençant par l'acceptation de la nouvelle messe. Il aurait suffi que l'évêque acceptât de concélébrer une seule fois dans le nouveau rite, et toute difficulté aurait été aplaniée.

Vient l'été 1976, le célèbre « été chaud ». Après l'ordination de douze prêtres le 29 juin, Mgr Lefebvre est frappé de « suspens a divinis ». Une sanction qui, observe-t-il avec humour, l'empêche de dire la messe... nouvelle ! Le 29 août 1976, il se rend à Lille pour y célébrer la messe devant des milliers de fidèles. Il y prononce un sermon retentissant qui fait aussitôt la une des journaux.

Une autre épreuve s'abat sur Mgr Lefebvre et son œuvre encore fragile lorsque, à la rentrée 1976, le corps professoral fait en partie défection. Mgr Lefebvre décide alors de prendre lui-même la direction du séminaire d'Écône, avec un corps professoral renouvelé. À la rentrée 1977, tous les professeurs sont issus de la Fraternité.

La Fraternité continue

Dès la rentrée de 1975, s'était ouvert à Weissbad, dans le canton d'Appenzell, un séminaire de langue allemande dont M. l'abbé Franz Schmidberger avait pris la direction. En octobre 1977, la Fraternité compte 40 prêtres, 150 séminaristes, 20 maisons et trois séminaires (Écône et Weissbad en Suisse, Armada aux États-Unis).

En 1978 le séminaire de Weissbad se transporte à Zaitzkofen, en Bavière (Allemagne). L'année suivante voit la fondation du séminaire de Buenos Aires avec 12 séminaristes en année de spiritualité. Le séminaire d'Armada déménage à Ridgefield, à 100 miles de New York. Mgr Lefebvre quitte alors la direction du séminaire d'Écône et s'établit à Rickenbach (canton de Soleure) où il installe la Maison générale. C'est M. l'abbé Tissier de Mallerai qui le remplace à la tête du séminaire.

La suspense de 1976 n'a jamais arrêté les contacts avec Rome. Mais il faut attendre l'élection de Jean-Paul II, jeune pape venu de Pologne,



pour que naisse quelque espoir d'entente. En effet, reçu en audience en novembre 1979, Mgr Lefebvre esquisse une formule qui semble devoir satisfaire son illustre interlocuteur. Il parle du « concile Vatican II reçu à la lumière de la Tradition ». Mais le cardinal Seper, présent, intervient pour dénoncer l'attitude du prélat d'Écône qui « fait de la messe un drapeau », dit-il sur un ton polémique. L'entretien tourne court. En 1980, la Fraternité compte 82 prêtres, et un évêque.

En 1976 : à Lille, la messe du « défi au Pape Paul VI ».

Un nouveau Supérieur général

Le 29 juin 1983, au sermon prononcé lors des ordinations à Écône, Mgr Lefebvre annonce que M. l'abbé Schmidberger, qu'il a désigné l'année précédente comme son vicaire général, prend sa place à partir de ce jour comme Supérieur général de la Fraternité.

Lutte contre les scandales dans l'Église

En 1983, une nouvelle étape est franchie : le pape Jean-Paul II multiplie déclarations et gestes de sympathie à l'égard de Luther dont les protestants célèbrent le cinq-centième anniversaire de la naissance. Plus que jamais, le pape s'engage au nom des droits de l'homme et pose des gestes d'un œcuménisme pourtant condamné. Face à tant de scandales venus de haut, Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer, évêque du diocèse de Campos au Brésil, lui écrivent une lettre ouverte le 21 novembre 1983. Ils le font dans l'esprit de saint Paul résistant publiquement à saint Pierre, lorsque celui-ci « ne marchait pas selon l'Évangile » (épître aux Galates 2,14).

En 1985, année où la Fraternité compte 156 prêtres, et un évêque, Mgr Lefebvre publie chez Albin Michel une « Lettre ouverte aux catholiques perplexes » où, dans un langage clair, accessible à tous, il précise les raisons de sa résistance face aux réformes destructrices du catholicisme. Malheureusement, au Synode de cette même année, synode extraordinaire réuni à l'occasion du vingtième anniversaire de la clôture du concile Vatican II, Jean-Paul II décide de continuer en allant toujours plus loin. Il convoque pour le 21 octobre 1986 une réunion interreligieuse à Assise, où toutes les religions réunies et placées sur le même pied d'égalité invoquent leurs idoles. Une fois encore, Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer réagissent vigoureusement, en successeurs des apôtres, forts dans la foi. Ils dénoncent en particulier un syncrétisme implicite et l'abandon pratique du premier commandement.

5 mai 1988 : la signature du « protocole ». Satisfaction et méfiance. Débats, les abbés Laroche et Tissier de Mallerai, négociateurs pour la Fraternité.



Parallèlement à une crise qui semble devoir s'aggraver, la Fraternité connaît toujours le même développement. En France, le séminaire de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) ouvre ses portes pour accueillir les séminaristes désormais trop nombreux à Écône. Par ailleurs, la Fraternité étend son apostolat de manière spectaculaire, en ouvrant de nouvelles maisons au Gabon, au Chili, en Nouvelle-Zélande, aux Antilles, au Zimbabwe et en Inde. Elle est désormais présente dans tous les continents et implantés dans quelque 23 pays.

Les sacres

La mesure de l'apostasie de la Rome conciliaire étant comble avec la confirmation des thèses de la fausse liberté religieuse, Mgr Lefebvre annonce aux ordinations du 29 juin 1987 qu'il n'hésitera pas, si Dieu le veut, à se donner des successeurs dans l'épiscopat pour que l'œuvre de la Fraternité continue.

Rome réagit aussitôt en proposant de procéder à une visite des maisons de la Fraternité afin de mieux connaître l'œuvre de formation sacerdotale et d'en constater les fruits de sainteté et de catholicité à travers le monde. Mgr Lefebvre s'en réjouit et accueille le cardinal Edouard Gagnon, Sulpicien, nommé Visiteur apostolique, et qui arrive flanqué de son secrétaire, Mgr Camille Perl. Cette visite est une sorte de reconnaissance de l'illégitimité des sanctions et des suppressions portées auparavant, puisqu'il visite une Fraternité qui, officiellement, n'existe pas. Le cardinal assiste d'ailleurs à la messe de l'évêque "suspens" le 8 décembre 1987 à Écône. [1] Le même jour, il déclare : « je veux dire que nous avons été frappés, partout, nous gardons une grande admiration pour la piété des personnes, pour l'actualité et l'importance des œuvres, surtout en ce qui concerne la catéchèse, la formation, l'administration des sacrements. Certainement nous avons en main tout ce qu'il faut pour faire un rapport très positif. »

Ce rapport ne paraîtra jamais et sera, pratiquement, étouffé. À ce jour, il n'a jamais été publié. Par contre, on peut toujours lire dans le Livre d'or du séminaire d'Écône le souhait du cardinal, que « le merveilleux travail de formation sacerdotale accompli ici rayonne un jour pour le bien de toute la sainte Église ».

Mgr Lefebvre avait repoussé la date des sacres dans l'espoir d'un accord acceptable. Une formule doctrinale peu satisfaisante est malgré tout signée par Mgr Lefebvre après une nouvelle réunion à Rome, le 5 mai 1988, avec le cardinal Ratzinger. Dès le lendemain, Monseigneur demande de nouvelles garanties concernant le sacre et le secrétariat romain qui serait chargé de la Tradition. Le refus de ces conditions indispensables conduit Mgr Lefebvre à décider le sacre de quatre évêques membres de la Fraternité pour le 30 juin 1988. Le sacre est légitimé par le cas de nécessité devant lequel l'Église se trouve placée, qui rend illégitime le refus explicite du sacre par le pape :

en effet, celui-ci doit avoir la volonté habituelle de donner à l'Église les moyens indispensables au bien commun de celle-ci.

En mars 1988, s'ouvre le sixième séminaire de la Fraternité, Holy Cross Seminary, implanté en Australie. En septembre de la même année, le séminaire des États-Unis se transporte à Winona, dans le Minnesota, dans les beaux bâtiments restaurés d'un ancien noviciat de domini-

cains. En 1988 la Fraternité Saint-Pie X compte 209 prêtres et 5 évêques.

Le jubilé

Le 19 novembre 1989 au Bourget, près de Paris, Monseigneur Lefebvre célèbre le jubilé de ses 60 ans de sacerdoce devant 23.000 fidèles. L'année suivante, la Fraternité Saint-Pie X célèbre ses 20 ans d'existence. Elle compte, en 1990, 236 prêtres et 5 évêques.

Sermon des Sacres épiscopaux

30 juin 1988 (fin du sermon)

...

Alors nous nous en remettons à la Providence. Et nous sommes persuadés que le Bon Dieu sait ce qu'Il fait et que, dans quelques années, de même que quand le cardinal Gagnon a fait sa visite – quatorze ans après la première visite de Rome et que nous avons été suspens et que nous avons été dits hors de la communion de Rome, contre le pape, que nous étions rebelles, dissidents, pendant ces quatorze années –, et puis une visite vient de Rome et le cardinal Gagnon lui-même reconnaît que ce que nous faisons sera sans doute ce qu'il faudra pour la nouvelle reconstruction de l'Église. Et puis il a assisté lui-même, pontificalement, à la messe que je célébrai le 8 décembre pour la rénovation des promesses de nos séminaristes alors que je suis suspens en principe, que je ne devais plus conférer les sacrements. Donc quatorze ans après, on nous donne presque un blanc-seing en nous disant : « Vous avez bien fait ! ».

Alors nous avons bien fait de résister ? Je suis persuadé que nous sommes dans les mêmes circonstances aujourd'hui. Nous faisons un acte qui apparemment, apparemment... et malheureusement les médias ne nous aident pas dans ce sens parce que, évidemment, ils vont titrer sans doute en tête de leurs journaux : « Le schisme », « L'excommunication », tant qu'ils pourront. Pour nous, nous en sommes persuadés, toutes ces accusations dont nous sommes l'objet, toutes ces peines dont nous sommes l'objet sont nulles, absolument nulles !

C'est pourquoi nous n'en tenons absolument aucun compte. De même que nous n'avons pas tenu compte de la suspens et que nous avons fini par être félicités par l'Église et même par l'Église progressiste, de même, dans quelques années – je ne sais pas : le Bon Dieu seul connaît le nombre des années qu'il faudra pour qu'un jour la Tradition retrouve ses droits à Rome –, nous serons embrassés par les autorités romaines qui nous remercieront d'avoir maintenu la foi dans les séminaires, dans les familles, dans les cités, dans nos pays, dans nos couvents, dans nos maisons religieuses, pour la plus grande gloire du Bon Dieu et pour le salut des âmes.

Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.



Morts de Mgr Lefebvre et de Mgr de Castro Mayer Consécration d'un évêque

Le 25 mars 1991, Monseigneur Lefebvre rend son âme à Dieu. Visitant Écône, et se recueillant devant la tombe du fondateur de la Fraternité, un cardinal murmure : « Merci, Monseigneur ». Un mois plus tard, le 26 avril, c'est au tour de son com-



pagnon de combat, Mgr de Castro Mayer, de passer à une vie meilleure. L'année de la mort de son fondateur, la Fraternité Saint-Pie X compte 249 prêtres et 4 évêques.

L'année suivante, Mgr Tissier de Mallerias, assisté de Mgr Williamson et de Mgr de Galarreta comme co-consécrateurs, sacre Mgr Licinio Rangel évêque auxiliaire pour la Fraternité Saint Jean-Marie Vianney à Campos, au Brésil. Dans ce pays, les fidèles pourront continuer à vivre de la Tradition bimillénaire de l'Église.

Cette même année 1992, la Fraternité ouvre une maison aux Philippines. Dans le même temps, l'apostolat se développe dans les pays de l'Est, à partir de la chute du rideau de fer. Le 25 mars 1993, la première messe est célébrée au Schloss Schwandegg, la nouvelle Maison générale de la Fraternité Saint-Pie X, située à Menzingen, dans le canton de Zoug. Elle accueille aussi le noviciat des sœurs Oblates jusqu'à ce que le nombre de vocations amène les sœurs à installer leur noviciat à Salvan, dans le Valais.

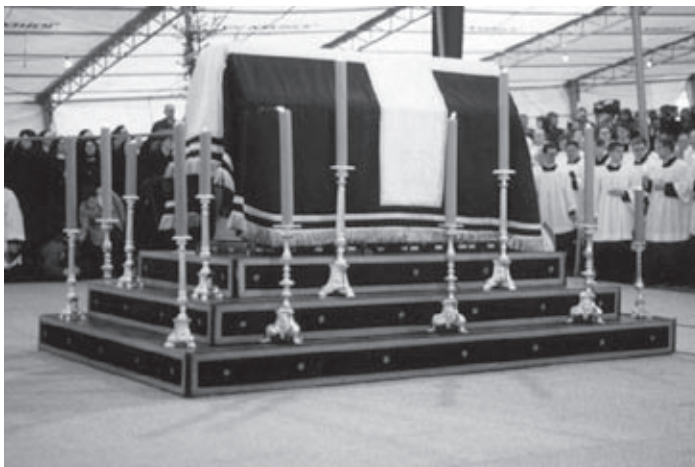
Chapitre général, élections

En juillet 1994, Mgr Fellay est élu supérieur général pour succéder à M. l'abbé Schmidberger, qui est élu premier Assistant général. L'année suivante est fêté le jubilé d'argent de la Fraternité, à Écône, tandis qu'est bénie la première

pierre de la future église du Cœur immaculé de Marie. En 1995, la Fraternité compte 329 prêtres et 4 évêques.

Fin de siècle

Durant les années 1994-1999, la Fraternité vit une paisible croissance. La Tradition [2] dans son ensemble se développe grâce à l'opération « survie » voulue et réalisée par Mgr Lefebvre. Le nombre croissant du clergé, des religieux et des religieuses, des fidèles, l'épanouissement des familles et de la vie catholique montrent dans les



faits la légitimité du choix de l'évêque « rebelle ». L'expansion géographique corrobore l'état de nécessité qui motive le secours à apporter aux âmes, quelle que soit la latitude ou la longitude. Alors que l'esprit religieux, sous l'effet du décapant conciliaire, s'anémie et tend à disparaître, « l'expérience de la tradition » semble bien réussir !

Pèlerinage à Rome en l'an 2000

L'année jubilaire, Monseigneur Fellay décide d'emmener la Fraternité vénérer les Apôtres à Rome et de marquer ainsi notre attachement au centre de la catholicité, à la papauté, ainsi que notre refus de nous laisser enfermer dans une attitude soi-disant schismatique.

C'est ainsi que plus de 5.000 personnes – un record pour l'Année sainte ! – viendront en plein mois d'août pérégriner dans les Basiliques majeures. Un journal titre : « Cinq mille excommuniés dans la Basilique Saint-Pierre ! » soulignant par cette gentille ironie un aspect marquant de cette crise : ceux qui cherchent à garder la foi et qui luttent contre les ennemis du catholicisme sont mis au ban de l'Église.

“Contacts” avec Rome

Favorablement impressionné par cette démonstration de catholicité, le cardinal Castrillon Hoyos, préfet de la Congrégation du Clergé nouvellement placé à la tête de la commission Ecclesia Dei [3], saisit l’occasion d’établir quelques “contacts” plus étroits. Une solution est avancée, sans toutefois qu’aucune forme concrète soit proposée. Mais, une fois encore, la compréhension des membres de la hiérarchie vis-à-vis de la Tradition montre de claires limites. Les yeux sont encore loin d’être dessillés sur la profondeur et l’origine de la formidable crise qui secoue l’Église depuis 40 ans déjà.

A la suite de Mgr Lefebvre, le Supérieur général doit rappeler que le temps n’est pas encore venu pour une pleine collaboration, et que toute recherche d’un accord purement pratique (un statut juridique au sein de l’Église conciliaire) est vouée à l’échec. Par contre, reprenant la balle au bond, Mgr Fellay oriente le débat sur le fond, à savoir les questions doctrinales. Conformément au souhait de Mgr Lefebvre formulé peu avant sa mort, si la Tradition doit reprendre langue avec les autorités romaines, ce ne peut être désormais que sur les problèmes doctrinaux. Au préalable, Mgr Fellay demande deux signes d’apaisement, susceptibles de montrer que quelque chose a enfin changé au Vatican. Il demande la libéralisation de la Messe traditionnelle pour tous les prêtres catholiques, et la levée des injustes censures qui pèsent sur les évêques prétendument excommuniés depuis 1988, et qui sont comme une marque d’infamie jetée à la face de l’Église de toujours. En l’an 2000, la Fraternité atteint le nombre de 400 prêtres, auxquels s’ajoutent les 4 évêques.

Le combat doctrinal : Le problème de la réforme liturgique

Dès le commencement de son combat pour la foi, Mgr Lefebvre avait justifié et expliqué, par des conférences, des articles et des livres, les raisons de son attitude. Il n’avait cessé par la suite de dénoncer le mal et de proposer les remèdes pour guérir la plaie ouverte par le récent concile. De nombreux auteurs, tant ecclésiastiques que laïcs ont également mis leur intelligence et leur plume au service de la défense de la foi dès les prémises du désastre. Il serait trop long de les citer tous. Afin de continuer cette action très nécessaire, la Fraternité a fondé des organes de

presse, organisé des colloques et des congrès, soutenu des revues, sans compter toutes les publications destinées à la formation catéchétique et doctrinale des fidèles.

Depuis quelques années des travaux et des publications approfondissent l’analyse des causes et des conséquences de l’esprit et de la lettre conciliaire. En 2001, la Fraternité publie un ouvrage sur la réforme liturgique, le *Novus Ordo Missæ*, qui renouvelle les critiques faites à ce rite néo-protestant. Adressé au Saint-Père et à plusieurs cardinaux, ainsi qu’à de nombreux évêques, il n’a à ce jour pas reçu de réfutation sérieuse.

L’apostasie silencieuse

En janvier 2004, Mgr Fellay et ses deux Assistants (M. l’abbé Schmidberger et Mgr de Galarreta), auxquels s’associent les deux autres évêques (Mgr Tissier de Mallerais et Mgr Williamson) envoient à tous les cardinaux une lettre sur le désastre œcuménique qu’accompagne un document intitulé : *De l’œcuménisme à l’apostasie silencieuse – 25 ans de pontificat*. Ce document était à l’origine destiné à être remis au pape à l’occasion de son jubilé. Mais l’état de santé de ce dernier conduit le Supérieur général à l’adresser aux cardinaux. Mgr Fellay présente le document lors d’une conférence de presse, suivie très attentivement par une quarantaine de vaticanistes, le 2 février 2004, à Rome.

Là encore, la rigoureuse démonstration n’a pas reçu à ce jour de réponse sérieuse et encore moins de réfutation. Le sujet est pourtant capital : si l’on peut diagnostiquer une « apostasie silencieuse », en particulier en Europe, selon les termes mêmes du Souverain Pontife, celle-ci doit bien avoir une cause. Certes, celle-ci n’est pas unique, mais il n’est pas difficile de comprendre que l’œcuménisme tel qu’il est conçu et pratiqué aujourd’hui engendre inéluctablement un indifférentisme [4] qui mène précisément à cette apostasie.

L’élection de Benoît XVI

En 2005, le Supérieur général salue l’élection du nouveau pape comme « une lueur d’espoir ». Bien qu’acquis à la doctrine de Vatican II sur la liberté religieuse et au faux œcuménisme, comme l’illustrent ses visites aux synagogues et aux mosquées, Benoît XVI est conscient de la situa-

De l'œcuménisme à l'apostasie silencieuse — 25 ans de pontificat

43. Considéré sous l'angle pastoral, on doit dire de l'œcuménisme de ces dernières décennies qu'il mène les catholiques à l'« apostasie silencieuse » et qu'il dissuade les non-catholiques d'entrer dans l'unique arche de salut. Il faut donc réprouver « l'impiété de ceux qui ferment aux hommes l'entrée du Royaume des cieux. 134 » Sous couvert de rechercher l'unité, cet œcuménisme disperse les brebis ; il ne porte pas la marque du Christ, mais celle du diviseur par excellence, le diable.

44. Si attirant qu'il puisse paraître au premier abord, si spectaculaires que puissent apparaître ses cérémonies à la télévision, aussi nombreuses que puissent être les foules qu'il rassemble, la réalité demeure : l'œcuménisme a fait de cette cité sainte qu'est l'Église une ville en ruine. Marchant à la suite d'une utopie – l'unité du genre humain – le pape n'a pas réalisé combien l'œcuménisme qu'il poursuivait était proprement et tristement révolutionnaire : il renverse l'ordre voulu par Dieu.

45. Révolutionnaire il l'est, révolutionnaire il s'affirme. On reste impressionné par la succession des textes le rappelant: «L'approfondissement de la communion dans une réforme constante [...] est sans doute un des traits distinctifs les plus importants de l'œcuménisme. » « En reprenant l'idée que le Pape Jean XXIII avait exprimée à l'ouverture du concile, le Décret sur l'œcuménisme fait figurer la manière de reformuler la doctrine parmi les éléments de la réforme permanente. » Par moments, cette affirmation se pare d'onction ecclésiastique pour devenir "conversion". En l'occurrence, la différence importe peu. Dans les deux cas, ce qui préexistait est rejeté : « "Convertissez-vous". Il n'est aucun rapprochement œcuménique sans conversion et sans renouvellement. Non la conversion d'une confession à l'autre. [...] Tous doivent se convertir. Nous ne devons donc pas demander d'abord "Qu'est-ce qui ne va pas avec l'autre ?", mais "Qu'est-ce qui ne va pas chez nous ; par où commencer, chez nous, le ménage?" » Trait caractéristique de son aspect révolutionnaire, l'appel au peuple que clame cet œcuménisme : « Dans l'action œcuménique, les fidèles de l'Église catholique [...] considéreront surtout avec loyauté et attention tout ce qui, dans la famille catholique elle-même, a besoin d'être rénové. » Oui, vraiment, en cette ivresse d'aggiornamento, la tête a besoin d'être dépassée par les membres : « Le mouvement œcuménique est un processus quelque peu complexe, et ce serait une erreur de s'attendre, du côté catholique, à ce que tout soit fait par Rome. [...] Les intuitions, les défis doivent aussi venir des Églises locales, et beaucoup doit être fait au niveau local avant que l'Église universelle le fasse sien. »

tion actuelle de l'Église, de la grave crise qu'elle traverse et des défauts, sinon des vices, de la réforme liturgique. Quant à la Fraternité Saint-Pie X, après 35 années d'existence, elle compte 451 prêtres et 4 évêques.

Le Chapitre général réuni à Écône en 2006 voit la réélection de Mgr Fellay pour un nouveau mandat de douze ans. À ses côtés, sont élus M. l'abbé Niklaus Pfluger, premier Assistant, un Suisse originaire du canton de Soleure, et M. l'abbé Alain-Marc Nély, deuxième Assistant, un Français. La ligne de conduite est confirmée ; le 15 juillet 2006, le Chapitre général rappelle l'actualité de la déclaration du 21 novembre 1974, et déclare :

« Dans les échanges qu'elle a eus en ces dernières années avec Rome, la Fraternité a pu constater le bien-fondé et la nécessité des deux préalables [5] qu'elle a réclamés, qui procureraient un très grand bien à l'Église en restituant à celle-ci au moins une partie de ses droits à sa propre Tradition. Non seulement le trésor de grâces dont jouit la Fraternité serait sorti de dessous le boisseau, mais il apporterait ainsi le remède dont le Corps mystique a tant besoin pour guérir.

« Si, après leur accomplissement, la Fraternité attend la possibilité de discussions doctrinales, c'est encore dans le but de faire résonner plus fortement dans l'Église la voix de la doctrine traditionnelle. En effet, les contacts qu'elle entretient épisodiquement avec les autorités romaines ont pour seul but de les aider à se réapproprier la Tradition que l'Église ne peut renier sans perdre son identité, et non la recherche d'un avantage pour elle-même, ou d'arriver à un impossible "accord" purement pratique. Le jour où la Tradition retrouvera tous ses droits, « le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse » [6] ».

L'année suivante, Benoît XVI publie, le 7 juillet 2007, un motu proprio dans lequel est enfin déclaré que la Messe tridentine n'a jamais été abrogée, et que c'est un droit pour tout prêtre de la célébrer. La Fraternité salue l'événement, bien qu'elle rejette la présentation de deux formes légitimes d'un unique rite latin, formule ambiguë et manifestement destinée à faire passer la mesure auprès d'épiscopats farouchement hostiles à tout ce qui respire la Tradition.

Enfin, le 21 janvier 2009, après bien des difficultés surmontées au cours de l'année 2008, le Saint-Siège publie un décret du cardinal-pré-

fet de la Congrégation des évêques annulant les effets du décret de 1988 qui avait voulu jeter l'opprobre sur les évêques de la Tradition. Les entretiens doctrinaux, reconnus nécessaires, peuvent enfin s'ouvrir. Ils ont d'ailleurs débuté à l'automne 2009, et ils se poursuivent toujours. À l'automne 2010, après 40 années d'existence, la Fraternité compte 4 Évêques, 529 Prêtres, 195 Séminaristes, 117 Frères, 176 Religieuses, 82 Sœurs Oblates, 1 Maison Généralice, 6 Séminaires, 161 Prieurés, 725 Centres de Messe, 2 Instituts Universitaires, 90 écoles, et 7 maisons de retraite pour personnes âgées. Elle est présente dans 31 pays, et elle fait œuvre apostolique en 32 autres. Le bon combat de la foi continue, afin que le Christ-Roi retrouve tous ses droits dans son Église et sur les sociétés.

[1] Rappelons que la peine de "suspens a divinis" interdit à celui qui en est frappé la célébration publique des sacrements. L'assistance publique et en habit de chœur par le cardinal Gagnon à cette messe de l'Immaculée Conception, introduisait pour le moins un doute sérieux sur la validité des sanctions antérieures.

[2] Le mot « tradition » doit être bien entendu, car il possède diverses acceptions. Dans un premier sens il désigne l'une des deux sources de la Révélation confiée à l'Église par son fondateur, l'autre étant la Sainte Écriture. Elle se définit par le fait même d'être non écrite. Ces deux sources sont égales en dignité, mais la Tradition possède l'antériorité dans le temps, et de plus, c'est elle qui nous donne l'Écriture sainte. Dans ce premier sens l'on écrit le mot avec une majuscule. – Dans un second sens, le mot désigne les traditions venues des Apôtres et qui se sont transmises au cours de l'histoire. Elles n'ont pas la même dignité que la première, mais doivent être respectées avec vénération. Elles peuvent éventuellement

être mises de côté dans certaines circonstances au jugement de l'autorité, si elles sont devenues inutiles ou incomprises. – Enfin le mot désigne différents éléments de la vie de l'Église, formés au cours des siècles sous l'influence des deux premières. Cette tradition est le reflet de la foi de l'Église vivant du dépôt révélé qui suscite, à travers la puissance de la grâce de l'Esprit-Saint, des manifestations variées de cette foi et de cette vie divine. Ces éléments ne sont point intangibles et peuvent changer et se transformer avec le temps, cependant ils doivent être traités avec respect et précaution, car ils représentent l'expression de la foi à une époque donnée, et leur élimination ou changement réalisé sans discernement induira inévitablement un affaiblissement de cette foi. – Le terme « tradition », avec ou sans majuscule, est enfin parfois utilisé aujourd'hui pour désigner ceux qui veulent en vivre et ne peuvent se résigner à la perte d'un trésor bradé par le modernisme, ni à subir la désagrégation doctrinale et religieuse qui s'en est suivie.

[3] Commission établie en 1988 par le motu proprio du même nom et destinée à accueillir ceux qui voudraient garder la tradition tout en « réintégrant » le giron de l'Église. La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X refuse absolument de se rattacher à cette institution, car elle considère qu'elle n'a jamais quitté, et d'aucune manière, le sein de notre Mère l'Église.

[4] Doctrine condamnée qui prétend que l'appartenance à telle ou telle religion importe peu pour le salut, car elles sont toutes susceptibles de le fournir aux hommes.

[5] La liberté entière et sans conditions pour la Messe tridentine et le retrait du décret d'excommunication des quatre évêques de la Fraternité.

[6] Lettre de Mgr Lefebvre du 2 juin 1988 au pape Jean-Paul II.

